

Commune de Käerjeng

CONSEIL COMMUNAL DU 12 JUILLET 2019

Rapport sommaire de la séance du conseil communal du vendredi 12 juillet 2019.

Présents: MM. Michel Wolter, bourgmestre, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Frank Pirrotte et Richard Sturm, échevins ; Yves Cruchten, Jos Thill, Danielle Schmit, Joseph Hames, Arsène Ruckert, Guy Scholler, Marc Hansen, Nico Funck, Mireille Duprel et Jean-Marie Bruch, conseillers ; Alain Schwarz, secrétaire.

Excusé: M. Lucien Fusulier, conseiller.

Début de la séance à 8h00 heures.

- 1) Personnel communal - Nomination provisoire d'un fonctionnaire (m/f) au poste à tâche complète dans le groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service écologique.**

Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.

- 2) Personnel communal : Démission.**

Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.

- 3) Personnel communal : Attribution des fonctions de garde champêtre à un fonctionnaire communal.**

Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.

- 4) Communications du collège des bourgmestre et échevins.**

Bourgmestre Michel Wolter renseigne les membres du conseil communal sur les l'état d'avancement travaux de voirie. Le réaménagement de la « Rue Théophile Aubart » est dans sa phase finale. En ce qui concerne le renouvellement du « Bd. J.F. Kennedy », le dossier n'a pas encore été introduit. L'Administration des Ponts & Chaussées est cependant confiante à ce que le chantier puisse démarrer en avril 2020.

En ce qui concerne le chantier actuel entre Bascharage et Linger, Monsieur le Bourgmestre précise qu'il s'agit d'un projet émanant de l'Administration des Ponts & Chaussées, l'administration communale profite simplement de l'occasion pour y poser une nouvelle conduite d'eau. La Commune n'a pas d'influence sur le déroulement du chantier. Les responsables des Ponts & Chaussées disposent d'arguments plausibles nécessitant une fermeture totale de la chaussée pendant toute la durée du chantier. Le collège des bourgmestre et échevins a toujours insisté à ce

que la majorité des travaux puissent être réalisés durant les périodes de vacances scolaires. Durant les congés collectifs du secteur de la construction, la chaussée sera ouverte à la circulation. Ensuite, elle sera de nouveau fermée pour la finition du chantier.

- 5) Plan d'Aménagement Général de la commune de Käerjeng — Modification ponctuelle de la partie écrite du PAG, article 5 « Zones d'activités économiques communales type 1 – artisanat et industrie légère (ECO-c1)» - Deuxième vote.**

Les détails de la modification ponctuelle sont exposés par l'architecte, Madame Carole Juttel.

Approbation unanime.

- 6) Aménagement communal et développement urbain – Lotissement d'une parcelle sise à Fingig, rue Nicolas Margue (section CC de Fingig – numéro cadastral 437/2082) – Approbation.**

Le nouveau morcellement permettra la construction de neuf maisons unifamiliales.

Approbation unanime.

- 7) Dénomination du projet d'aménagement particulier au lieu-dit « rue Mouschand » en « Rue Itschelt » à Hautcharage.**

Approbation unanime.

- 8) Dénomination du projet d'aménagement particulier au lieu-dit « Op der Strooss » en « Rue de la Paix » à Hautcharage.**

Approbation unanime.

- 9) Dénomination du projet d'aménagement particulier au lieu-dit « Rue de la Gare – Rue de l'Église » en « Cité Grand-Duc Jean » à Hautcharage.**

Approbation unanime.

- 10) Transaction immobilière : Approbation de l'acte notarié entre le collège des bourgmestre et échevins et Mesdames Olinger Fernande et Olinger Milly et Monsieur Olinger François, concernant l'échange de différentes parcelles à Clemency.**

La Commune acquiert treize parcelles d'une contenance totale de 10,95 ares et cède 3 terrains d'une contenance de 2,54 ares. Elle paye une soulte de 4.205 € aux consorts Olinger.

Approbation unanime,

- 11) Transaction immobilière : Approbation de l'acte notarié entre le collège des bourgmestre et échevins et les époux Olinger-Hesse, demeurant à L-4960 Clemency, 31A, rue de Bascharage, concernant l'échange de différentes parcelles à Clemency.**

La Commune acquiert deux parcelles d'une contenance totale de 36 centiares. En contrepartie, elle vend deux parcelles de 90 centiares. Les époux Olinger-Hesse payent une soulte de 270 € à la Commune.

Approbation unanime,

- 12) Transaction immobilière : Approbation de l'acte notarié entre le collège des bourgmestre et échevins et les Messieurs Muller Jeannot, Karier Guy et Karier Paul, concernant la cession gratuite d'une parcelle à Hautcharage au lieu-dit « avenue du Dix Septembre ».**

Une parcelle de 2,14 ares, située dans la voie publique au lieu-dit « Rue du X Septembre » à Hautcharage, est cédée gratuitement.

Approbation unanime.

- 13) Transaction immobilière : Approbation de l'acte notarié entre le collège des bourgmestre et échevins et Madame Lutgen Emma, demeurant à L-4940 Bascharage, 101A, avenue de Luxembourg, concernant la cession gratuite d'une parcelle à Bascharage au lieu-dit « avenue de Luxembourg ».**

Au lieu-dit « Avenue de Luxembourg » à Bascharage, une parcelle de 24 centiares, faisant partie de la voie publique est cédée gratuitement.

Approbation unanime.

- 14) UNESCO « Man and the Biosphere » sous la gouvernance du syndicat PRO-SUD – Vote de soutien.**

Monsieur Joseph Hames, représentant de la Commune auprès du syndicat PRO-SUD présente la candidature dans ses détails.

Approbation unanime.

- 15) Budget extraordinaire – Décomptes de travaux – Approbation.**

Approbation unanime.

- 16) Office social: Bilan et compte de profits et pertes exercices 2017 et 2018.**

Approbation unanime.

17) Budget ordinaire 2/170/707110/99001 – Impôt foncier A-B1-B2-B3-B4-B5-B6 : Fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2020.

Le collège des bourgmestre et échevins propose de maintenir les taux comme pour l'année en cours.

Approbation unanime.

18) Budget ordinaire 2/170/707120/99001 – Impôt commercial communal: Fixation du taux pour l'exercice 2020.

Le collège des bourgmestre et échevins propose de laisser le taux inchangé.

Approbation unanime.

19) Règlement de circulation de la commune de Käerjeng – Modification.

Bourgmestre Michel Wolter présente les différentes modifications, qui pour la majeure des parties sont en relation avec les parkings et places de stationnement.

Approbation unanime.

20) Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation.

Approbation unanime.

21) Sociétés locales – Dépôt de statuts – pour prendre connaissance.

Le conseil communal prend connaissance des statuts des associations locales « KaBoule asbl », « K.C. Enner Frënn Bascharage » et « Femmes Unies du Luxembourg asbl ».

22) Questions et réponses.

Fin de la séance : 10.00 heures